

25
YEARS



United Nations
Convention to Combat
Desertification

Telephone: + 49 (0) 228 815 2806 Email: mmontoiro@unccd.int Web: www.unccd.int Twitter: @UNCCDCSO

Tradition en Français

Le 07 octobre 2019

Cher représentant des OSC,

Nous avons le plaisir de vous informer que la quatorzième session de la Conférence des Parties (COP 14) à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) a décidé d'accorder aux observateurs statut auprès de votre organisation, l'ONG Agir en Faveur de l'Environnement (ONG AFE), à la suite du recommandation du secrétariat de UNCCD . Cette accréditation est valable pour toutes les sessions du COP et ses organes subsidiaires. Au nom de tout le personnel d'UNCCD, veuillez accepter nos sincères remerciements. Toutes nos félicitations. En tant qu'observateur accrédité, votre organisation recevra automatiquement une invitation officielle. Assister aux sessions de la COP et de ses organes subsidiaires. Les documents officiels ICCD / COP (14) / 15 et ICCD / COP (14) / 15 / Add1 contiennent une liste des organisations de la société civile (OSC) qui ont été accrédités, y compris le vôtre.

Vous êtes prié de tenir le secrétariat de UNCCD informé de tout changement ayant une incidence sur votre organisation et / ou toute activité pertinente entreprise dans le cadre du processus de la Convention. Des informations actualisées et à jour sur le processus de la Convention sont disponibles sur le site Web de UNCCD : [http : /www.unccd.int](http://www.unccd.int).

Si vous souhaitez indiquer votre statut auprès de UNCCD sur votre papier à en-tête, veuillez utiliser la libellé suivant : "OSC ayant le statut d'accrédité auprès de la Conférence des Parties de UNCCD". Le logo de UNCCD ne peut pas être utilisé pour l'usage d'articles de papeterie, ni pour tout support imprimé décrivant votre organisation. Si vous souhaitez utiliser le logo d'UNCCD pour tout événement ou activité spécifique, vous êtes cordialement invités à envoyer une demande à cso@unccd.int en décrivant le but de la même chose.

Je vous recommande vivement de visiter la section du site Web d'UNCCD consacrée au organisations de la société civile <https://www.unccd.int/convention/civil-society-organizations> où vous pouvez trouver des informations actualisées concernant les organisations de la société civile travaillant à la mise en œuvre d'UNCCD.

Nous espérons une collaboration fructueuse et enrichissante avec votre organisation et ses représentants.

Cordialement,

Marcos Montoiro
Agent de liaison avec les ONG et la société civile

ONG Agir en Faveur de l'Environnement (ONG AFE)